

Réunion Préparatoire Intergouvernementale à la 15^{ème} Commission du Développement Durable

Déclaration de la France sur les interdépendances entre les 4 thèmes abordés et les questions intersectorielles

Jeudi 1^{er} Mars 2007 matin

Thibault DEVANLAY, ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

Monsieur le président,

La France s'associe à la déclaration de l'Allemagne au nom de l'Union européenne, et tient à souligner trois points qui figurent dans la déclaration écrite qui vient d'être distribuée :

Premièrement sur les **stratégies nationales comme outil du renforcement de capacité:**

La CDD offre un forum unique permettant l'échange d'expériences et de compétences, qui sont au cœur du renforcement de capacité. Nous souhaitons assister à la CDD à un **échange des expériences d'intégration** dans les stratégies nationales de développement durable et de réduction de la pauvreté, des politiques et des mesures concernant les 4 thèmes de ce cycle, leur inter dépendance et leurs aspects communs. **Cette intégration contribuera au renforcement des capacités** administratives locales, nationales et régionales en coopération avec les autres acteurs de la société civile et en particulier le secteur privé et les ONGs, dans l'esprit du plan stratégique de Bali sur le renforcement de capacité et le transfert de technologies.

Deuxièmement sur les **modes de productions et de consommations durables :**

La France soutient pleinement **le processus de Marrakech** et préside d'ailleurs le groupe de travail (« task force ») sur le tourisme durable, qui, à notre sens, est un exemple intéressant d'intégration de la durabilité dans les politiques sectorielles, et d'association de la société civile, secteur privé et ONGs.

Troisièmement enfin, sur le **cadre global plus cohérent**

Comme l'a souligné la présidence allemande de l'Union européenne, nous croyons fermement qu'un **cadre institutionnel plus cohérent au sein des Nations Unies pourrait faciliter une approche plus intégrée** des objectifs environnementaux, sociaux et économiques du développement durable. Cela suppose que les Nations Unies se dotent d'un **pilier environnemental plus solide** : tel est l'objectif des consultations de l'Assemblée générale sur le renforcement des activités environnementales des Nations Unies.

Merci monsieur le président

